



Grain de Sable et Pomme de Pin

Association locale de protection de l'environnement

Membre de Sarthe Nature Environnement

LETTRE D'INFORMATION

N° 16 — MAI 2014

AGENDA

Septembre

Participation aux manifestations locales (forum des associations et fête de la citoyenneté)

Mercredi 15 Octobre

Visite de l'AMAP de Pontvallain portant sur la reconnaissance des mauvaises herbes, guidée par Francis Zanré. RDV 14h15 place de l'église de Pontvallain.

CONTACTS

Présidente

Chantal Blossier
02 43 42 55 37

Vice-Président

Jean-Louis Bellanger
02 43 21 86 83

Secrétaire

Jean-Claude Lecomte
02 44 02 12 33

Trésorier

Alain Fillâtre
02 43 42 07 39

Site Internet

<http://gspp.asso.st>

Email :

contact@gspp.asso.st

Infos Vidange de fosses :

Jean-Claude Lecomte
02 44 02 12 33

Edito : après le 23 Mars

Lors des dernières municipales, GSPP s'est vue contrainte d'entrer dans le débat électoral à Moncé en Belin.

En effet, le projet d'exploitation d'une carrière de sable dans la Butte du Vieux Mans nous est apparu comme un véritable enjeu sur lequel il était nécessaire que les listes en présence se positionnent.

Une majorité de Moncéennes et Moncéens, a voté pour la liste « Demain s'écrit ensemble », qui a pris des engagements devant les Citoyens :

- un travail d'équipe et une gestion démocratique
- l'information et l'écoute de la population
- la confirmation du classement de la zone naturelle de la Butte du Vieux Mans pour annuler le projet de carrière.

Nous nous réjouissons de ces perspectives d'avenir qui vont dans le sens de nos convictions et nous remercions les électeurs qui ont choisi d'élire une nouvelle équipe municipale capable, ouverte et bien décidée à mettre son enthousiasme et ses compétences au service de la Collectivité.

Quant à nous, nous resterons une force de proposition et poursuivrons notre mission générale de protection de l'environnement sur l'ensemble de notre territoire. Nous nous efforcerons de répondre aux sollicitations de nos divers partenaires et continuerons nos actions d'information, de découverte et de préservation de l'environnement et du patrimoine naturel qui est un bien commun à tous.

La présentation de nos dernières actions que vous trouverez dans cette lettre d'information est le reflet de cette volonté.

Festival Nature et Environnement



Un succès pour cette première du Festival Nature et Environnement organisé les Vendredi 24 et Samedi 25 janvier au Val'Rhone à Moncé en Belin

Le hall d'entrée était occupé par le forum des principales associations de protection de l'environnement et de la nature de la Sarthe : SNE, SCIRPE, SEPENES, LPO, CPIE de la Flèche, auxquelles s'ajoutaient l'Union Syndicale des Apiculteurs Sarthois et enfin André Marseul qui a remporté un vif succès auprès du public. Excellent pédagogue André est intarissable sur le petit monde qui le passionne, cette nature qu'il observe avec beaucoup de patience, non seulement à la loupe, mais avec un matériel qu'il n'hésite pas à faire tester aux curieux qui le questionnent. Personne n'oubliera Oscar et ses congénères les « fascinants collemboles ».

Dans la grande salle, le public a pu admirer trois expositions de photographes et artistes animaliers : Daniel Charier et ses écureuils, Christophe Salin avec ses photographies de la faune de Bercé, Olivier Vanucci et François Cudenne et leurs photographies et aquarelles de chauves-souris. Enfin une exposition très originale de Christian Disse et ses 1200 échantillons de sables du monde a suscité la curiosité des visiteurs.

200 élèves de l'école primaires de Moncé et leurs enseignants ont inauguré le festival vendredi après-midi.

300 personnes ont participé aux projections qui se sont succédées le vendredi soir et le samedi après midi.

GSPP remercie vivement tous ses partenaires qui ont fait vivre le festival.

Retenez d'ores et déjà les dates de la prochaine édition : 23 et 24 janvier 2015.

Balade thermique

L'association GSPP a organisé le samedi 15 février 2014 une balade thermique.

Equipé d'une caméra thermique, le petit groupe d'une quinzaine de personnes s'est promené dans le bourg de Saint Gervais pour réaliser quelques images thermiques de 4 maisons d'âges différents, avec, bien sûr, l'accord des propriétaires.

Lors des prises de vues, des hypothèses ont été émises sur les différentes températures enregistrées.

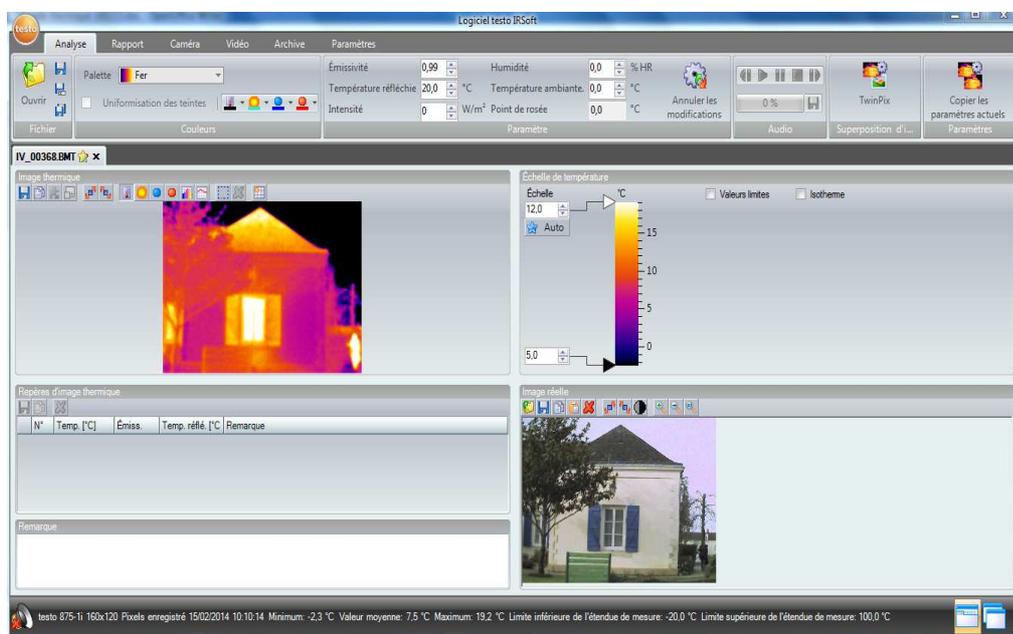
L'interprétation des images s'est poursuivie en salle.

Les participants ont pu questionner l'animatrice du Point « Espace Info Energie » sur les défauts d'isolation potentiels, mais aussi sur l'interprétation des images qui doit prendre en compte un grand nombre de paramètres et doit être complétée par une visite intérieure des bâtiments.

Un bref exposé sur les travaux de rénovation (isolation de la toiture et des murs, les différentes techniques, la ventilation ...) a clôturé cette manifestation.

En conclusion, on peut dire que la caméra thermique est un outil très performant d'aide à la décision, permettant de confirmer un diagnostic thermique, mais qui doit être utilisé avec parcimonie, sachant que la prise de vues et l'interprétation des images restent difficiles et délicates.

LA PHOTO PIÈGE



Après élimination des influences du ciel et du personnage, en limitant l'échelle de 5 à 12°C, il reste des choses surprenantes.

Le toit est sensiblement plus chaud que le mur ! Ce que la caméra ne sait pas, c'est qu'il était au soleil peu avant la photo.

Pour les volets il n'est pas certain qu'ils aient vu le soleil, ce peut être une affaire de coefficients de réflexion différents entre les matériaux.

Seul un thermographe expérimenté saura faire le tri dans tout cela.

Ce qui n'est probablement pas une erreur, c'est la zone chaude sous la fenêtre. Il y a probablement un chauffage derrière.

Visite d'une station d'alimentation en eau potable

Nous étions une quinzaine à Yvré-le-Pôlin, le Samedi 29 Mars dernier, pour la visite animée par le Directeur du SIDERM et la responsable technique des 4 sites d'exploitation (Yvré-le Polin, St Mars D'Outillé, St Pavace N°1 et 2). La station d'Yvré-le-Polin dessert environ 8000 abonnés, anciennement desservis par l'usine de l'Epau (eau captée dans l'Huisne).

L'eau est puisée par 3 forages dans la nappe libre du cénomanien, constituée de 10m de sables gorgés d'eau. Cette nappe est réalimentée naturellement par les eaux de pluie.

Le fond du 1er forage est à 45m, le niveau statique est à 15m. La pompe est immergée à 20m. Les 2 autres forages, situés à une altitude plus élevée, sont à 65m de profondeur.

Le débit moyen de la station est de 300m³/heure mais peut atteindre les 450m³/h pour alimenter par un jeu de dérivations, d'autres communes habituellement non desservies par Yvré-Le-Polin.

3 filtres retiennent les impuretés et le fer naturellement contenu dans l'eau. Des bactéries se chargent de l'épuration de l'eau, le tout sous contrôle des techniciens et des installations fortement automatisées (également surveillées depuis les bureaux du SIDERM).

Les filtres d'une capacité de 100m³/h sont régulièrement nettoyés par injection d'eau à contre-courant.

Pour le bon équilibre de l'eau, seul du chlore et de la soude sont ajoutés avec parcimonie.

La pureté naturelle de la nappe protégée par un périmètre d'environ 300 hectares en grande partie boisés explique ce traitement chimique minimum.

Situé sur le plateau, en altitude, très peu apparent dans le paysage, le château d'eau est constitué de 2 réservoirs semi-enterrés de 2000m³ chacun soit 4000m³ d'autonomie.

D'autres informations sont également disponibles sur le site du SIDERM dont les coordonnées figurent sur les factures d'eau.

A l'issue de cette visite fort intéressante, nous avons pu entendre : «maintenant je vais boire l'eau du robinet avec plaisir ».



Visite du centre de tri sélectif « Valor Pôle 72 »

TRI SÉLECTIF : QUE DEVIENT LE CONTENU DE NOS SACS JAUNES ?

Pour en savoir plus, à l'occasion de la semaine du développement durable, GSPP avait organisé la visite du centre de tri sélectif "Valor Pôle 72", le 21 Novembre 2013. Nous étions une quinzaine à y participer, rejoints par Sarthe Nature Environnement.

Après une présentation en salle, nous avons visité les installations très sophistiquées, ce qui nous a permis de mieux comprendre comment cela fonctionne.

D'abord des séparateurs balistiques séparent les "corps creux" des "corps plats".

Ensuite, pour les corps creux, un électroaimant isole les métaux ferreux, une installation à courant de Foucault isole les canettes en aluminium et des trieurs optiques séparent les différents types de bouteilles plastiques (bouteilles PET, bidons PEHD, briques Tetra Pak, etc...). Pour les corps plats, des trieurs optiques séparent le papier et les journaux des cartons/cartonnettes. Malgré tout, des objets échappent à ce tri mécanique et nécessitent un tri manuel.

Le rendement de ce tri est supérieur à 95% et les produits de récupération sont vendus au profit des collectivités ce qui diminue d'autant la taxe d'enlèvement des ordures.

Après la visite, quelques interrogations subsistent sur ce que l'on peut mettre dans nos sacs jaunes (barquettes en alu : alors qu'elles ne sont pas autorisées, elles sont cependant triées et revalorisées).

Nous avons regretté qu'un document explicatif commun à toutes les collectivités qui utilisent ce centre, n'existe pas. Il y a visiblement un manque de communication entre l'entreprise et les collectivités qui utilisent ses services.

Festival du printemps

C'est la troisième année que GSPP participe à cette manifestation qui prend chaque année plus l'ampleur.

Le marché du dimanche 30 mars, à Laigné, s'est étoffé. Nous y avons présenté l'exposition sur le jardinage au naturel et de la documentation sur le jardinage bio. Les cinq bénévoles présents ont échangé avec un public nombreux et intéressé par nos activités : l'occasion de sensibiliser de nouveaux adhérents.

Le mercredi 2 avril nous avons proposé des animations aux enfants des « mercredi loisirs » sur le thème retenu cette année : « les cinq sens ».

« La nature réveille nos sens » : c'est sur cette thématique que nos 7 bénévoles ont assuré les 5 ateliers prévus le matin. C'est d'abord avec la nature cultivée, autour d'un panier de légumes offerts gracieusement par Monsieur Renault (serres de la Belle Etoile), que les enfants ont pu exercer leurs sens (regarder et nommer, mais aussi reconnaître au toucher, à l'odeur, au goût et jusqu'aux bruits que nous faisons subir aux légumes pour les accommoder ...). C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les 32 enfants se sont prêtés à ce jeu. Les enrhumés ont accepté de se moucher pour mieux sentir. Les hésitants à goûter, se sont rapidement décidés voyant leurs copains gourmands dévorer les carottes, chou fleur, céleri... avec un appétit d'autant plus grand que l'heure du repas approchait.



L'après-midi, 3 de nos bénévoles ont accompagné le groupe des plus grands pour une balade sensorielle dans la nature sauvage des bois du côté de Château Gaillard. Odeurs d'humus, chants d'oiseaux, découvertes d'insectes xylophages dans le bois mort, grenouille attardée dans sa migration, empreintes de chevreuils dans la boue : là encore, les enfants ont pu constater que tous leurs sens en éveil leur apportaient un grand nombre d'informations sur leur environnement.

Commission de pilotage de la charte forestière

La Communauté de Commune Orée de Bercé Belinois met actuellement en place une Charte forestière sur son territoire. Les objectifs sont de redynamiser le territoire autour des enjeux forestiers sur le plan économique (relance de la filière bois), touristique et environnemental.

GSPP a accepté d'être membre du comité de pilotage de cette Charte, au titre d'association locale de protection de l'environnement, représentant également Sarthe Nature Environnement (fédération départementale). Deux réunions se sont déjà tenues. L'état des lieux du territoire réalisé par le cabinet Coudert a été présenté le 9 décembre 2013. Des commissions thématiques ont suivi en janvier 2014.

GSPP s'est permis de faire remarquer que le potentiel touristique des bois de Moncé et St Hubert était ignoré, tout étant essentiellement axé sur la forêt de Bercé. Hors cette ceinture verte de la région Mancelle bénéficie d'un certain nombre d'atouts.

Dotée d'une capacité d'accueil (gîtes et chambres d'hôtes), compte tenu du futur arrêt de train de Moncé, de la gare de St Gervais, elle se trouve à seulement une grosse heure de Paris par le train.

C'est bien dans le cadre du volet touristique de cette charte forestière qu'il apparaît opportun de mettre en valeur et de développer ce que les locaux y pratiquent déjà (marche, randonnée, jogging, VTT, équitation...).

Il appartient donc à la collectivité de négocier des conventions avec les propriétaires de chemins privés pour permettre un accès sécurisé depuis Moncé, St Gervais, afin de rejoindre les chemins communaux, autoriser et réglementer la pratique de ces activités dans le respect de l'environnement pour mettre fin aux conflits d'usages actuels (fleurrissement de pancartes en tout genre dans les bois).